Tarifs des formations diplômantes à distance…

L'ESA propose 2 tarifs : « je bénéficie d'un financement » qui est notre base tarifaire annuelle et le tarif dit « je finance ma formation » réservé aux apprenants qui n'ont accès à aucune prise en charge par un organisme financeur.
A savoir : Lors d'une demande de financement totale ou partielle auprès d'un organisme financeur, le tarif appliqué est « je bénéficie d'un financement ». Cf. page suivante.

Nos prix, valables jusqu'au **31 décembre 2026,** s'entendent nets de taxe (le CERCA n'est pas assujetti à la TVA). Ils comprennent la gestion administrative de votre inscription, l'inscription à la plateforme de formation en ligne E-Campus, les supports de cours (fichiers numériques à télécharger, cours en ligne), le tutorat et l'accompagnement pédagogique, la correction des devoirs et autres travaux, la pédagogie des sessions de regroupement, le suivi individualisé des dossiers examens, la couverture assurance pendant les sessions et les stages**. Le contrat de formation est valable selon la durée de la formation** à compter de la date de rentrée.

Vous financez votre formation, consultez le tarif « je finance ma formation »

- Un 1er prélèvement est effectué à l'entrée en formation.
- Puis des prélèvements sont mis en place sur 6, 10, 14 ou 17 mois selon la durée de la formation.

Formation en 24 et 18 mois, examen en juin 2028

BTSA classique avec 5 à 6 sessions de regroupement

Brevet de Technicien Supérieur Agricole	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
BTSA 24 mois avec épreuves du tronc commun	4 310 €	1 225 h	175 h	1 400 h
BTSA 24 mois sans épreuves du tronc commun*	3 690 €	1 040 h	160 h	1 200 h
BTSA 18 mois sans épreuves du tronc commun*	3 595 €	1 040 h	128 h	1 168 h
BTSA 24 mois orientation AB avec épreuves du tronc commun	5 145 €	1 381 h	225 h	1 606 h
BTSA 24 mois orientation AB sans épreuves du tronc commun*	4 750 €	1 196 h	210 h	1 406 h
BTSA ACS'AGRI 18 mois orientation AB sans épreuves du tronc commun* **BTSA MVAOE 18 mois orientation AB sans épreuves du tronc commun***	4 635 €	1 196 h	175 h	1 371 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

BTSA Essentiel avec 1 session de regroupement et un accompagnement renforcé

Concerne les formations : BTSA MVAOE, BTSA ACS'AGRI et BTSA VO

Brevet de Technicien Supérieur Agricole	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales	S'ajoute l'accompagnement renforcé
BTSA 24 mois avec épreuves du tronc commun	4 310 €	1 225 h	35 h	1 260 h	15 h
BTSA 24 mois sans épreuves du tronc commun*	3 690 €	1 040 h	32 h	1 072 h	15 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

Licence professionnelle en aménagements paysagers

Licence Professionnelle	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
Licence Pro 24 mois	6 855 €	1 031 h	220 h	1 251 h
Licence Pro 18 mois	6 680 €	1 031 h	188 h	1 219 h

BP REA	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
avec UC1	4 240 €	896,50 h	163,50 h	1 060 h
sans UC1*	3 630 €	716,50 h	163,50 h	880 h
UCARE, non comprise dans le tarif du BP REA. Choix en début de formation, obligatoire sous certaines conditions	**Tarif**	**Heures Enseignement à distance**	**Heures totales en session de regroupement**	**Heures pédagogiques totales**
Conduire un atelier apicole **Transformer ses produits laitiers** **Transformer ses fruits et légumes** **Concevoir un système de production en permaculture** **Conduire une activité de cueillette de plantes sauvages**	360 €	35 h	35 h	70 h
Conduire un atelier plants et semences horticoles	360 €		70 h	70 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

Formation en 12 mois, examen en juin 2027 et sous conditions spécifiques

Brevet de Technicien Supérieur Agricole	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
Bac pro Professionnel CGEA 12 mois	3 450 €	646 h	96 h	742 h
Bac pro Professionnel CPH 12 mois	3 450 €	610 h	96 h	706 h
BTSA 12 mois sans épreuves du tronc commun*	3 595 €			
Aménagements paysagers, Viticulture-œnologie		1 040 h	128 h	1 168 h
ACS'AGRI		1 040 h	96 h	1 136 h
BTSA ACS'AGRI 12 mois orientation AB sans épreuves du tronc commun*	4 515 €	1 196 h	140 h	1 336 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

Licence Professionnelle	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
Licence Pro 12 mois	5 165 €	520 h	135 h	655 h

Frais de redoublement (concernent uniquement les apprenants CERCA) : nous consulter.
Inscription à l'examen lors d'un redoublement (toutes formations confondues, à faire en octobre) : l'apprenant s'inscrit individuellement auprès de la DRAAF / MIREX de son lieu de résidence.
Le CERCA ne propose pas d'accompagnement pour les redoublements des apprenants venant d'autres établissement.
Frais de demande de dérogation : 90 €, pour une entrée en formation ou une réduction de la durée de formation
Modification de contrat : frais de dossier 90 € (nous consulter).

Votre formation est prise en charge, consultez le tarif « je bénéficie d'un financement »

L'ESA propose 2 tarifs : « je bénéficie d'un financement » qui est notre base tarifaire annuelle et le tarif dit « je finance ma formation » réservé aux apprenants qui n'ont accès à aucune prise en charge par un organisme financeur.
A savoir : Lors d'une demande de financement totale ou partielle auprès d'un organisme financeur, le tarif appliqué est « je bénéficie d'un financement ». Dans le cas d'un financement partiel, le stagiaire règle son reste à charge sur ce tarif.

Vous devrez nous fournir l'accord de prise en charge de l'organisme financeur (CPF, Employeur, OPCO, TRANSITIONS PRO, France Travail, etc.) avant l'entrée en formation ou les informations nécessaires pour mettre en place une convention de formation avec votre employeur pour un financement à 100% sans subrogation de paiement par un OPCO avant l'entrée en formation.
Si votre prise en charge financière est partielle, vous réglez votre reste à charge sur ce tarif.

Nos prix, valables jusqu'au **31 décembre 2026,** s'entendent nets de taxe (le CERCA n'est pas assujetti à la TVA). Ils comprennent la gestion administrative de votre inscription, l'inscription à la plateforme de formation en ligne E-Campus, les supports de cours (fichiers numériques à télécharger, cours en ligne), le tutorat et l'accompagnement pédagogique, la correction des devoirs et autres travaux, la pédagogie des sessions de regroupement, le suivi individualisé des dossiers examens, la couverture assurance pendant les sessions et les stages**. Le contrat de formation est valable selon la durée de la formation** à compter de la date de rentrée.

Formation en 24 et 18 mois, examen en juin 2028

BTSA classique avec 5 à 6 sessions de regroupement

Brevet de Technicien Supérieur Agricole	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
BTSA 24 mois avec épreuves du tronc commun	7 975 €	1 225 h	175 h	1 400 h
BTSA 24 mois sans épreuves du tronc commun*	6 830 €	1 040 h	160 h	1 200 h
BTSA 18 mois sans épreuves du tronc commun*	6 650 €	1 040 h	128 h	1 168 h
Orientation Agriculture biologique				
BTSA 24 mois orientation AB avec épreuves du tronc commun	8 745 €	1 381 h	225 h	1 606 h
BTSA 24 mois orientation AB sans épreuves du tronc commun*	8 075 €	1 196 h	210 h	1 406 h
BTSA ACS'AGRI 18 mois orientation AB sans épreuves du tronc commun* **BTSA MVAOE 18 mois orientation AB sans épreuves du tronc commun***	7 880 €	1 196 h	175 h	1 371 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

BTSA Essentiel avec 1 session de regroupement et un accompagnement renforcé

Concerne les formations : BTSA MVAOE, BTSA ACS'AGRI et BTSA VO

Brevet de Technicien Supérieur Agricole	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales	S'ajoute l'accompagnement renforcé
BTSA 24 mois avec épreuves du tronc commun	7 975 €	1 225 h	35 h	1 260 h	15 h
BTSA 24 mois sans épreuves du tronc commun*	6 830 €	1 040 h	32 h	1 072 h	15 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

Licence professionnelle en aménagements paysagers

Licence Professionnelle	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
Licence Pro 24 mois	11 110 €	1 031 h	220 h	1 251 h
Licence Pro 18 mois	10 820 €	1 031 h	188 h	1 219 h

BP REA	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
avec UC1	6 360 €	896,50 h	163,50 h	1 060 h
sans UC1*	5 445 €	716,50 h	163,50 h	880 h
UCARE, non comprise dans le tarif du BP REA. Choix en début de formation, obligatoire sous certaines conditions	**Tarif**	**Heures Enseignement à distance**	**Heures totales en session de regroupement**	**Heures pédagogiques totales**
Conduire un atelier apicole **Transformer ses produits laitiers** **Transformer ses fruits et légumes** **Concevoir un système de production en permaculture** **Conduire une activité de cueillette de plantes sauvages**	540 €	35 h	35 h	70 h
Conduire un atelier plants et semences horticoles	540 €		70 h	70 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

Formation en 12 mois, examen en juin 2027 et sous conditions spécifiques

Diplôme	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
Bac pro Professionnel CGEA 12 mois	6 380 €	646 h	96 h	742 h
Bac pro Professionnel CPH 12 mois	6 380 €	610 h	96 h	706 h
BTSA 12 mois sans épreuves du tronc commun*	6 650 €			
Aménagements paysagers, Viticulture-œnologie		1 040 h	128 h	1 168 h
ACS'AGRI		1 040 h	96 h	1 136 h
BTSA ACS'AGRI 12 mois orientation AB sans épreuves du tronc commun*	7 675 €	1 196 h	140 h	1 336 h

*obligation d'avoir les conditions pour la dispense, Cf. page formation

Licence Professionnelle	Tarif	Heures Enseignement à distance	Heures totales en sessions de regroupement	Heures pédagogiques totales
Licence Pro 12 mois	8 355 €	520 h	135 h	655 h

Frais de redoublement (concernent uniquement les apprenants CERCA) : nous consulter.
Inscription à l'examen lors d'un redoublement (toutes formations confondues, à faire en octobre) : l'apprenant s'inscrit individuellement auprès de la DRAAF / MIREX de son lieu de résidence.
Le CERCA ne propose pas d'accompagnement pour les redoublements des apprenants venant d'autres établissement.
Frais de demande de dérogation : 90 €, pour une entrée en formation ou une réduction de la durée de formation
Modification de contrat : frais de dossier 90 € (nous consulter).